Coup d'envoi pour la nouvelle école / Maison Relais

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 20 MARS 2017

ORDRE DU JOUR:

- 1. Approbation de l'ordre du jour
- 2. Communications du Collège des bourgmestre et échevins
- 3. Voirie rurale, programme de l'entretien 2017
- 4. Office social en commun à Mamer, OSCM
 - a) Approbation de la nomination du nouveau conseil d'administration
 - b) Approbation de la nomination de deux vice-présidents
- 5. Adhésion à la campagne « Ensemble contre le gaspillage alimentaire »
- 6. Approbation d'un acte notarié
- 7. Demande d'autorisation d'ester en justice
- 8. Création de postes d'étudiants pour l'été 2017
- 9. Création de postes d'étudiants pour le CIBETT en été 2017
- 10. Projet de loi 7047, avis de l'ALUSEAU
- Affaires du personnel (huis clos)
 Nomination définitive d'un fonctionnaire dans la carrière du rédacteur
- 12. Correspondance et questions des membres du conseil communal

PRÉSENTS:

Diane BISENIUS-FEIPEL, bourgmestre (excepté point 6), Eugène HALSDORF, Victor CHRISTOPHE, échevins, Raymond KAUFFMANN, Patrick CALMUS, Marcel JAKOBS, Francisco RAMIREZ, Marc LOESS, conseillers communaux, Marc THILL, secrétaire communal

1. Approbation de l'ordre du jour

La bourgmestre Diane BISENIUS-FEIPEL présente l'ordre du jour. Le point 11 de l'ordre du jour, une affaire du personnel, doit être reportée à une séance ultérieure parce qu'un document n'était pas encore disponible. Le point sera remplacé par la « Fixation d'une taxe pour une visite de cinéma ». Les conseillers communaux présents au complet approuvent l'ordre du jour modifié à l'unanimité.

2. Communications du Collège des bourgmestre et échevins La bourgmestre Diane BISENIUS-FEIPEL salue le début des travaux



de construction de la nouvelle école / Maison Relais. La durée des travaux est estimée à 20 mois.

La date de la pose de la première pierre sera communiquée prochainement. La bourgmestre remercie les conseillers communaux qui ont unanimement supporté le projet.

La bourgmestre Diane BISENIUS-FEIPEL invite les conseillers communaux le 3 avril à la projection d'un film pour les communes de Bertrange, Mamer et Strassen au centre ArcA à Bertrange. Le film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent a été réalisé dans dix pays et recherche des solutions aux crises écologiques, économiques et sociales au sein de notre société.

La bourgmestre informe les conseillers communaux sur le réaménagement des barrières donnant accès aux chemins forestiers afin de permettre un meilleur passage avec des landaus ou des bicyclettes.

Dans le cadre du pacte climat le conseiller Patrick CALMUS propose d'installer les toits des bâtiments communaux des capteurs solaires. La bourgmestre explique que cette initiative a déjà été envisagée il y a plusieurs années. Malheureusement l'orientation des toits ne correspond pas ou la statique ne s'y prête guère. Néanmoins, le conseiller Patrick CALMUS propose de prévoir des installations sur la toiture plate de la nouvelle école / Maison Relais.

3. Voirie rurale, programme de l'entretien 2017

Le programme et le devis pour l'entretien de la voirie rurale prévoient pour 2017 une première application d'enrobés des chemins « Auf dem Deich » sur une longueur de 600 m et « Auf Stackels » sur une longueur de 530 m.

Le nettoyage des accotements est prévu le long de la « Al Strooss » sur une longueur de 700 m, au « Jongebësch » sur 200 m, « Auf der Acht » sur 840 m, près de la station d'épuration sur une longueur de 130 m, au « Schaefert II » sur une longueur de 150 m, à l'« Ackerheck » sur 820 m, à la « Brommesheck » sur 900 m et au « Grasbësch » sur 300 m.

La bourgmestre Diane BISENIUS-FEIPEL résume l'envergure des travaux prévus avec un enrobage sur 1.130 m et le nettoyage des accotements sur plus de 4.040 m. Le programme pour l'entretien de la voirie rurale et le devis de 100.000 € sont approuvés à l'unanimité.

4. Office social en commun à Mamer, OSCM

- a) Approbation de la nomination du nouveau conseil d'administration
- b) Approbation de la nomination de deux viceprésidents

Les membres du Conseil d'administration de l'office social en commun à Mamer pour les communes de Bertrange, Dippach, Kehlen, Kopstal, Leudelange, Mamer et Reckange-sur-Mess sont élus pour une durée de six ans. Un renouvellement de la moitié des membres a lieu tous les trois ans.

La composition actuelle du conseil d'administration avec Fernand KIRCH (Mamer), Patrick GRÜN (Kopstal), Guy BACKES (Reckange-sur-Mess), Jean-Marie KERSCHENMEYER (Mamer), Georges KOHN (Leudelange), Guy KOHNEN (Kehlen), Janine REULAND-SCHNEIDER (Bertrange), Philippe MEYERS (Dippach), Claudine MEYER-DEITZ (Kehlen) et Fernand DENTZER (Bertrange) est approuvée à l'unanimité.

La nomination des deux vice-présidents Guy KOHNEN et Georges KOHN est également approuvé par tous les conseillers.

5. Adhésion à la campagne « Ensemble contre le gaspillage alimentaire »

La bourgmestre Diane BISENIUS-FEIPEL présente la campagne « Ensemble contre le gaspillage alimentaire », qui a été initiée par le Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs. La population doit être animée à faire ses emplettes avec conscience, de vérifier les dates de péremption, de garder les réfrigérateurs et réserves en un état hygiénique et ordonné, de prendre recours aux produits locaux et de réutiliser d'une façon créative les restes alimentaires.

La commune de Leudelange veut soutenir cette action et sensibiliser ses habitants. Plus informations sont disponibles sous le lien http://www.ma.public.lu/publications/index.html.

Le conseiller Marc LOESS approuve cette campagne, mais refuse d'admettre que la faute sera exclusivement à imputer aux consommateurs. Les grandes surfaces mettent souvent des

quantités emballées en vente qui dépassent les besoins effectifs des consommateurs.

Le conseiller Francisco RAMIREZ signale qu'ils existent des emballages plus petits, qui toutefois augmentent la quantité des déchets d'emballages.

L'échevin Eugène HALSDORF explique que les dates de péremption imprimées sur les emballages indiquent souvent des dates où les marchandises sont toujours consommables.

Le conseiller Marcel JAKOBS souligne la responsabilité des restaurants et des cantines dans le cadre du gaspillage alimentaire.

Le conseiller Raymond KAUFFMANN se rallie aux arguments des orateurs précédents et évoque la problèmatique des personnes qui vivent seules et qui ne trouvent pas des aliments conditionnés à leurs besoins.

L'adhésion à la campagne est approuvée à l'unanimité.



6. Approbation d'un acte notarié

La bourgmestre quitte la salle pour ce point. Un acte notarié concernant l'échange de deux parcelles de 1 centiare chacune situées au domaine « Eelchesgewan » est approuvé à l'unanimité.

7. Demande d'autorisation d'ester en justice

La bourgmestre Diane BISENIUS-FEIPEL rappelle les dispositions de la loi du 19 décembre 2014, qui obligent la Commune de Leudelange à payer pour l'année d'imposition 2015 une contribution supplémentaire de 2,7 mio. € au Fonds pour l'Emploi. Pour l'année d'imposition 2016 la somme de 1,39 mio. € est maintenant à payer.

Comme l'année précédente uniquement trois communes sont concernées : Betzdorf, Niederanven et Leudelange. Le Collège des bourgmestre et échevins invoque les mêmes motifs que l'année précédente pour pouvoir ester en justice.



Cette nouvelle plainte est considérée comme conséquence logique puisque les faits à la base n'ont pas changé depuis l'année précédente et puisque la motivation du paiement supplémentaire une population trop réduite a été sévèrement critiquée.

Il était évident, que les zones d'activités de Leudelange, aménagées au cours des années 90 pour les besoins jadis urgents de l'économie privée au niveau national, rejettent maintenant des impôts commerciaux. L'entretien des infrastructures existantes coûte la commune un montant considérable. Il est généralement connu que la Commune de Leudelange a fait des efforts pour créer des logements aux abords de la Ville de Luxembourg et d'augmenter le nombre de ses habitants.

Il reste toutefois incompréhensible pourquoi une série de projets de lotissements a été refusée avec des arguments difficilement saisissables.

Le président de la commission des finances, Raymond KAUFFMANN, souligne le support de la commission pour cette plainte. La somme signifie une grande perte pour les finances communales. Un impôt, qui ne concerne que trois communes ne peut pas être considéré comme juste.

Le conseiller Marcel JAKOBS ne voit guère de chances d'aboutissement de la plainte et s'abstiendra du vote.

La demande d'autorisation d'ester en justice est approuvée avec l'abstention du conseiller Marcel JAKOBS.



8. Création de postes d'étudiants pour l'été 2017

Comme les années précédentes, la commune de Leudelange propose des postes d'étudiants pour les vacances d'été 2017. Les candidats doivent être âgés d'au moins 16 ans au 15 juillet 2017 et ne pas encore avoir atteint les 18 ans le 14 septembre 2017. Ils doivent résider à Leudelange et avoir posé leur demande avant le 28 avril 2017. Le nombre

de postes est limité à dix. Tous les conseillers approuvent cette décision.

9. Création de postes d'étudiants pour le CIBETT, en été 2017

Pour briguer un des trois postes d'étudiants auprès du CIBETT il est obligatoire les candidats disposent de connaissances préalables dans le domaine du sauvetage. Le conseiller Marco LOESS salue la mise à disposition de ces postes par la Commune de Leudelange et communique que l'année dernière le centre d'intervention de Bettembourg a eu 280 interventions sur le territoire de la commune de Leudelange.

La création des trois postes est approuvée à l'unanimité.

10. Projet de loi 7047, avis de l'ALUSEAU

Le projet de loi 7047, qui vise la mise en conformité de la législation luxembourgeoise avec une directive européenne concernant l'épuration des eaux usées, risque d'avoir des conséquences négatives sur la future construction d'infrastructures communales. Par ces motifs le Collège des bourgmestre et échevins propose de se rallier à la position de l'ALUSEAU (Association Luxembourgeoise des Services de l'Eau).

Cette association redoute une diminution des subsides étatiques pour les prochains projets de canalisation et de stations d'épuration, une réduction des délais et des subsides pour les projets déjà autorisés et dont la réalisation se retarderait, ainsi qu'en conséquence une surcharge des bureaux d'études et des entrepreneurs avec éventuellement une hausse des prix à la clé.

Le conseiller Marcel JAKOBS, conseiller délégué auprès du syndicat SIDERO (Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux Résiduaires de l'Ouest) déclare sa solidarité avec les conseillers, qui supportent la prise de position de l'ALUSEAU. Il reconnait la nécessité d'exercer pression afin de réaliser les projets indispensables dans les meilleurs délais.

Le conseiller Raymond KAUFFMANN souligne la nécessité d'avoir un support dans la construction des canalisations. Il rappelle que sans le support du SIDERO la canalisation de la Commune de Leudelange ne serait pas encore achevée.

Tous les conseillers se rallient à la prise de position de l'ALUSEAU.

11. Fixation d'une taxe pour une visite de cinéma

Tous les conseillers approuvent une taxe de $5 \in$ / personne pour une visite de cinéma de la commission des loisirs, du troisième âge et de la jeunesse.

12. Correspondance et questions des membres du conseil communal

Le conseiller Francisco RAMIREZ se renseigne sur la durée de la fermeture de l'accès Sud de l'autoroute. La bourgmestre répond que la commune n'a pas été informé à ce sujet.